



# Épreuve écrite dans le domaine concerné

Avis de concours général  
**EPSO/AD/380/19 Administrateurs dans le  
domaine de la coopération internationale et  
de la gestion de l'aide aux pays tiers**

---

Version 2

---

**NOTE IMPORTANTE:**

**Ceci est un document fictif élaboré aux seules fins du présent exercice. Toutes les références à des États, organisations internationales, sociétés privées ou services existants, à leurs représentants, etc. doivent être considérées comme de simples exemples. De même, les opinions exprimées dans ce document ne sauraient refléter la position d'aucune de ces entités ou personnes.**

**En conséquence, il est recommandé aux participants de répondre aux questions sur la seule base des informations fournies dans l'exercice et de ne pas se fonder sur une éventuelle connaissance antérieure dans le domaine pour répondre aux questions. Il est important que vous acceptiez le scénario tel qu'il est présenté. Cependant, vous êtes autorisé(e) à tirer des déductions logiques en cas d'information manquante ou incomplète.**

© Union européenne, 2021

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche, photocopiée ou transmise par quelque moyen électronique ou mécanique que ce soit, sans l'autorisation préalable de l'EPSO.

Seules les personnes formées et autorisées par l'EPSO sont habilitées à assurer la gestion et l'interprétation du présent exercice, et ce exclusivement dans les conditions fixées par l'EPSO.

## **ANNEXE 1 – PROFIL DU PAYS**

Suite à deux années consécutives de déficit pluviométrique, conséquence du changement climatique aggravé par une utilisation non durable des terres, le Barjam Oriental fait face à une sécheresse majeure avec son lot de conséquences en termes de sécurité alimentaire, conditions sanitaires et risques de déplacement de populations. Cette situation met le pays dans un contexte d'insécurité et ceci pourrait avoir un impact sur les élections générales prévues l'année prochaine (novembre 2021). De plus le pays pourrait souffrir d'une profonde récession économique ainsi qu'une instabilité politique avec de possibles implications régionales.

Avant la crise actuelle, le pays bénéficiait d'Institutions stables de la pluralité politique et de la liberté d'expression. Des réformes économiques avaient été initiées ainsi qu'un plan de développement des infrastructures sociales et économiques. Néanmoins le secteur agricole représente encore une part majeure dans les revenus du pays. Des études internationales récentes montrent qu'au moins un tiers de la population vit sous le seuil de pauvreté, les services de santé sont insuffisants et à peine 35% de la population a accès à l'éducation au-delà du niveau du primaire.

A cause de la situation actuelle, des déplacements importants de population sont possibles dans les régions les plus affectées posant des défis additionnels en termes de sécurité, logement, emploi et fourniture des besoins sociaux de base.

Considérant cette situation et dans un esprit de partenariat l'Union Européenne (UE) a décidé, à la demande du Gouvernement d'un soutien supplémentaire au Barjam Oriental. En phase avec cela, l'UE a renforcé son Bureau Local au Barjam Oriental. Le soutien de l'UE est étroitement lié à ce nouveau contexte et nécessite une coordination avec les autres partenaires internationaux et le déploiement d'instruments et d'outils adéquats de l'UE d'une manière globale, cohérente et synergétique.

Avant la crise, le gouvernement du Barjam Oriental, conformément à son plan de développement national, visait à:

- faire sortir sa population de la pauvreté, en particulier dans les zones rurales, tout en assurant une utilisation durable des ressources naturelles,
- améliorer les infrastructures sociales et économiques,
- renforcer l'administration publique,
- garantir l'accès à une éducation et à des soins de santé adéquats et
- maintenir le respect des droits de l'homme, y compris les droits fondamentaux du travail, et l'état de droit, notamment en ce qui concerne les groupes minoritaires.

Avec la crise actuelle, le Gouvernement doit faire face à de nouveaux défis par la formulation d'un plan d'action pour des mesures court terme avec le soutien de l'UE, de l'ONU et des autres acteurs internationaux.

## **ANNEXE 2 – ACTIONS DE L’UE**

L’Agence des Affaires Internationales (AAI) établit des priorités de coopération et des allocations de fonds. La programmation en faveur du Barjam Oriental doit être conforme à la politique globale de l’UE. Il importe également d’assurer la cohérence et la complémentarité entre les donateurs et de s’aligner sur les priorités du gouvernement (voir Annexe 1).

Pour ce qui est de la mise en œuvre, trois aspects doivent donc être pris en considération:

- l’évaluation et la gestion des risques en ce qui concerne, par exemple, la situation politique instable, les tensions intercommunautaires persistantes dans le pays et les catastrophes naturelles,
- la coordination entre les donateurs et autres parties prenantes,
- les méthodes de financement et de mise en œuvre de l’UE dans le domaine de la coopération internationale et de l’aide humanitaire.

Une Task Force UE-Barjam Oriental a présenté au gouvernement les outils et instruments dont dispose l’UE (et les Etats Membres) pour répondre à la crise actuelle tout en poursuivant les priorités sur le long terme. Récemment, une série de conférences ont été organisées pour approfondir les relations bilatérales dans un certain nombre de domaines, notamment l’assistance au développement, le commerce et l’investissement ainsi que le renforcement de la société civile.

L’UE est également prête à déployer une Mission d’Observation Électorale lors des élections législatives de novembre 2021.

L’UE a alloué 835 millions EUR pour la période 2007-2019 (voir Tableau), principalement dans le cadre d’instruments bilatéraux, régionaux et thématiques<sup>1</sup>, et envisage une allocation indicative de 1 milliard EUR pour la période 2020-2025.

Pour faire face à la crise actuelle, l’UE a décidé d’apporter un soutien additionnel et immédiat au pays dans le cadre d’un «Paquet Spécial Sécheresse» d’un montant de 170 millions EUR.

Au cours de la période 2007-2019, l’UE a consacré 63% de son financement au pays principalement par l’intermédiaire des agences des Nations Unies et des États membres de l’UE. La partie restante a été mise en œuvre au moyen de mécanismes de financement direct, tels que les subventions, l’appui budgétaire, les marchés de services et de travaux.

L’UE et quelques États membres (l’Allemagne et l’Italie jouant le rôle le plus important) sont résolus à coordonner leurs actions dans le cadre d’une programmation conjointe. Ce processus devrait accroître l’efficacité, améliorer la transparence, la prévisibilité et la visibilité.

Au cours de la même période, outre l’aide de l’UE, le pays a reçu le soutien d’autres donateurs, pour un montant total de plus de 5 milliards USD. Le pays a reçu des contributions, entre autres, du Japon (2.7 milliards USD), de la Banque mondiale (1 milliard USD), du Royaume-Uni (453 millions USD) et des États-Unis (500 millions USD).

---

<sup>1</sup>Les instruments de financement peuvent être nationaux (bilatéraux), régionaux ou thématiques.

**Tableau** - Assistance de l'UE en faveur du Barjam Oriental pour les années 2007-2025

(millions EUR)						
Source de financement	2007-2013	2014-2019	Total décaissements	Prévision* 2020	Prévision 2020-2025	Total Prévision
<b>Aide humanitaire</b>	30	70	100	65	tbc	
<b>Coopération développement</b>						
Enveloppe bilatérale	300	315	615	100	tbc	
Programmes thématiques	15	20	35	0	tbc	
Programmes régionaux	20	40	60	0	tbc	
<b>Autres instruments</b>	25		25	5	tbc	
<b>Total</b>	<b>390</b>	<b>445</b>	<b>835</b>	<b>170</b>	<b>1.000</b>	<b>1.170</b>

\* Paquet spécial sécheresse